

**DEMANDE D'AUTORISATION
DE DESTRUCTION D'ANIMAUX NUISIBLES
DANS UNE RESERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE**

Nom et Prénom du demandeur :

Adresse du demandeur :

Situation du lieu où la destruction d'animaux nuisibles est demandée : (joindre obligatoirement un plan de situation, un extrait de mairie cadastrale ou tout autre document attestant que le demandeur détient ou est délégué du droit de destruction sur les parcelles en cause)

Département :
Commune :
Lieu-dit :
Références cadastrales des parcelles:

Espèce(s) animale(s) nuisible(s) dont la destruction est demandée : (inscrire dans la ou les cases le(s) numéro(s) de code de la ou des espèce(s))

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nombre maximum d'animaux dont la destruction est demandée : (inscrire dans la ou les cases le(s) numéro(s) de code de la ou des espèce(s) et le nombre d'animaux par espèces)

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Justification de la demande de destruction : (cocher la ou les case(s) correspondante(s) et préciser ci-après la nature des dommages)

protection de la santé ou de la sécurité publique
 dommages importants aux activités agricoles ou forestières
 protection de la faune ou de la flore

Période de destruction prévue : (elle doit se situer dans les trois mois suivant la Date de la demande et dans la période de l'année autorisée par arrêté préfectoral)

Modes et moyens de destructions prévus :

Mesures prises pour assurer la préservation et la tranquillité des autres espèces animales : (dans le respect des restrictions édictées par arrêté préfectoral)

Date de la demande :

Signature du demandeur :

Codes des espèces : 1^{er} belette ; 2^{ème} chien viverrin ; 3^{ème} fouine ; 4^{ème} lapin de garenne ; 5^{ème} martre ; 6^{ème} putois ; 7^{ème} ragondin ; 8^{ème} rat musqué ; 9^{ème} raton laveur ; 10^{ème} renard ; 11^{ème} sanglier ; 12^{ème} visco d'amérique ; 13^{ème} corbeau freux ; 14^{ème} corneille noire ; 15^{ème} étourneau sansonnet ; 16^{ème} geai des chênes ; 17^{ème} pie bavarde ; 18^{ème} pigeon ramier